

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 1 (1917)  
**Heft:** 1

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

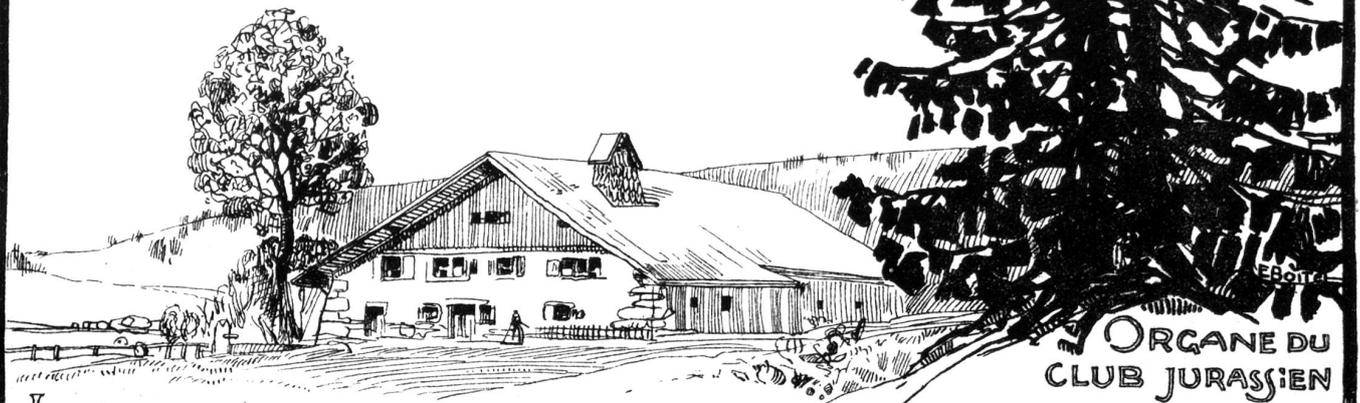
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU  
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION  
DES SCIENCES NATURELLES  
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.  
II<sup>E</sup> SÉRIE : 1<sup>RE</sup> ANNÉE. — N<sup>O</sup> 1.  
Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Janvier 1917.

*Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.  
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3. pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.*

## LE HÉRON CENDRÉ

Dans son article, M. le D<sup>r</sup> Vouga mentionne la disparition de la dernière héronnière qui se trouvait dans le voisinage de la Fraisse, près Concise. Cette remarque nous a suggéré l'idée de rechercher dans nos notes les observations concernant le héron gris. - Pour notre région, ce bel échassier est toujours un oiseau de passage régulier. - nicheur autrefois, mais aujourd'hui nous ne pourrions l'affirmer, tellement l'espèce est pourchassée, et les quelques individus qui apparaissent de temps en temps dans la région des lacs y mènent une vie plutôt erratique. Sont-ce des jeunes de l'année précédente, non encore adultes?... C'est possible.

On se demande comment cet oiseau peut être accusé de « détruire beaucoup de poissons ». Examinons les dimensions de son bec et de ses pattes; sur trois sujets naturalisés nous avons trouvé: longueur du bec 12,5 cm., et hauteur des tarsees 15,5 cm. en moyenne. Cette dernière dimension nous indique que le héron peut s'avancer dans environ 20 cm. d'eau, et là, le cou plié, le bec oblique dirigé vers l'eau, il inspecte activement son proche voisinage; qu'une ablette, un goujon ou une perchette passe à sa portée, vite elle est attrapée, puis avalée la tête la première; ce sera donc toujours de la blanchaille, du menu fretin; jamais, sur le pourtour de notre lac, un héron n'aura l'occasion de s'emparer d'un Corégone ou d'un poisson dépassant 15 cm.; il ne saurait donc être réellement nuisible. A défaut de poissons, il gobe les grenouilles et leurs têtards, des insectes aquatiques (Dytiques)

et leurs larves; dans les prés il fait la chasse aux mulots et campagnols.

Nous concédons qu'un héron, qui fréquenterait un étang d'alevinage ou d'élevage de Sommerlings, aurait tôt fait de le dépeupler; de même, le long d'un cours d'eau aux eaux peu profondes et à faible courant, ce pêcheur restreindrait considérablement le nombre des truitelles.

Malgré ces méfaits, nous n'accusons pas le héron d'avoir fait diminuer le nombre des truites dans l'Areuse ou de faire périr la pêche de la bondelle et de la palée dans notre lac. Que l'homme s'en prenne à lui-même et veuille bien remarquer que le nombre toujours plus grand des pêcheurs au filet diminue proportionnellement la part de pêche revenant à chacun d'eux. C'est ce facteur, aidé des variations printanières et estivales dans le niveau des eaux de notre lac qui contribue à rendre la pêche moins lucrative, mais le héron n'y est pour rien, sa disparition n'a pas conservé un poisson de plus au lac ou dans l'Areuse. Soit de là, car cet échassier taciturne purgeait les rives des poissons malades, détruisait les musaraignes d'eau (*Crossopus fodiens*) et les campagnols amphibies (*Arvicola amphibius*), ennemis du frai. Nous avons pu constater que ces deux animaux, n'ayant plus d'ennemis à craindre, pullulent le long du cours de l'Areuse, pour le plus grand malheur des pêcheurs à la ligne.

C'est avant 1880 que furent détruites les héronnières de Corbière, celle de Vaucens près Bulle en 1884; on tira encore quelques individus isolés en 1896 et 1898. En Mai 1893, dans la partie basse du bois de Charmontel près de Champmartin (Cudrefin), une troupe de vingt-huit hérons s'était établie. A cette occasion, le Courrier de la Broye disait: « L'Etat accorde une prime pour chaque héron tué, à cause des ravages qu'ils font dans nos lacs par leur grande consommation de poissons. Mais comme la chasse est interdite à cette époque de l'année, ces oiseaux sont pouvoir vivre en paix et continuer leurs déprédations; seulement, l'autorité compétente décida que l'exécution aurait lieu, cela sur l'ordre et en présence de l'Inspecteur forestier. Quelques adultes furent encore tirés en 1896 et 1898. Depuis ce moment, il n'existe plus de héronnière aux abords immédiats de notre lac.

Ses hérons auraient, paraît-il, niché de tout temps à la côte de Prosières près Traverso, et cela dans les roches de Rothier; encore en 1887, un œuf que nous avons vu chez M. Albert Meylan à Saint-Sulpice, provenait de cette station (cet œuf est actuellement dans les vitrines du musée du Club Suisse à Traverso). En 1872, on avait déjà tiré un héron dans ces parages.

Voici ce que nous relevons dans notre calendrier ornithologique concernant spécialement le héron cendré; le lecteur sera vite convaincu que cette espèce est bien loin d'être abondante dans notre région.

1880. - Pendant toute la belle saison, on peut observer, de la baie d'Auvernier à la pointe de l'Areuse, deux hérons, cela très régulièrement. Était-ce un couple nicheur? peut-être, car en Septembre on trouve, près de l'embouchure de l'Areuse, sur la rive droite, sur un tas de roseaux phragmites, un jeune de l'année, mais mort.

1900. - Du 1 Septembre au 31 Octobre, deux hérons sont tués dans le district d'Yverdon.

1901. - 1 Mars, un héron au vol passe sur les Verrières.

1902. - 14 Septembre, on en tire un près de St. Blaise.

1905. - 23 Octobre, nous observons un héron isolé, le long de l'Areuse, près de Rosières.

1908. - A la mi-Mars, on signale une dizaine de hérons stationnant entre la Chièle et la Broye.

1910. - Durant toute la belle saison, on observe cet oiseau près de Cudrefin, de la Sauge, sur les grèves de Witzwil, par individu isolé, ou par vol de 6, 8, et même 11 individus.

1911. - 16 Avril, un mâle adulte à l'entrée du canal de la Broye. A la mi-été, quelques individus errent le long des rives de la baie de Witzwil. Durant cette même année, les apparitions sont plus nombreuses; ainsi, à la mi-Février, deux hérons près d'Yverdon; - mi-Avril, un près de Neuchâtel et un au bord du lac de Morat. On signale même l'existence de quatre nids construits sur des sapins, à 15 km. du lac (A. R.). Puis réapparaît en Mai ce vol de 11 hérons (voir 1908 et 1910), observé encore en Août, aux environs d'Yverdon.

1912. - Quelques observations de l'espèce toujours dans les mêmes lieux, rives du lac, ou région entre la Chièle et la Broye; de même en 1913.

1914. - Dès la fin de Février, on signale un héron au bord du lac; - 27 Mars, un individu au bord du Lochat (près St. Blaise); - mi-Mai, un représentant de l'espèce est aperçu sur les rives du lac. En automne, dans la première moitié de Novembre, on en observe quelques-uns vers l'extrémité du môle de la Broye.

1915. - Depuis le printemps, un groupe de 7 hérons se tient habituellement dans les marécages en-dessous de Font (Fribourg); en Juillet, ils y sont encore; - 20 Octobre, nous observons un héron cendré au vol, se dirigeant des forêts de Bôle vers l'Areuse; - 28 Novembre, un héron est de nouveau signalé aux abords du Lochat (Saint-Blaise).

1916. - Durant l'été, quelques hérons cendrés ont été observés aux environs de Cudrefin, dans la roselière en-dessous de Font (rive fribourgeoise du lac).

D'après un observateur consciencieux, un couple aurait niché près de l'embouchure de l'Arnon. Ce cas n'aurait rien d'extraordinaire, puisqu'il existait encore, dans les deux dernières décades du siècle dernier, une petite héronnière dans la forêt de la Sance, près Concise, laquelle, d'après nos renseignements, aurait aussi été anéantie par ordre de l'Autorité.

D'après ces notes, l'on peut constater que le héron cendré habite la région des lacs pendant une bonne partie de l'année. Si le nombre des hérons nidifiant chez nous est plutôt restreint, comparé à celui des individus quasi sédentaires, nous devons en conclure que ces derniers sont des oiseaux non encore adultes, passant leur jeunesse dans notre région, et qui nous quittent pour s'apparier ailleurs.

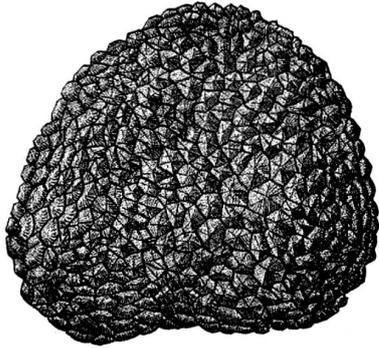
Espérons que ce bel échassier augmentera quelque peu en représentants le long de notre cours d'eau - surtout au Val-de-Travers - pour y détruire les véritables ennemis du frai et des alevins, qui sont: les musaraignes et les campagnols aquatiques, la couleuvre à collier, la grenouille, tout en faisant disparaître les poissons malades.

A. M.-D.

# UNE TRUFFE NEUCHATELOISE

**Tuber aestivum**, Vittadini.

Fruit globuleux, de la grosseur d'une noix à celle du poing, brun-noir, couvert de verrues polygonales (diamants), de 2-10 mm., profondément séparées les unes des autres, crevassées-radiées, souvent finement striées en travers. - Hymenium d'abord blanc, puis blanc-jaune-ocracé et enfin brunâtre, marbré par des veines blanches, tortillées. - Très parfumé.

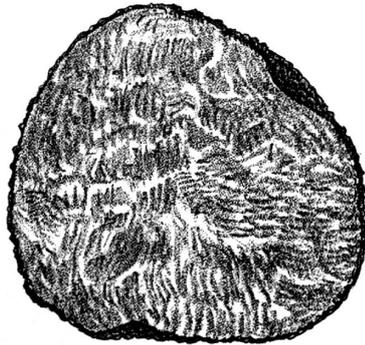


A une profondeur moyenne dans la couche d'humus, sous les chênes, hêtres, frênes et noisetiers.

Automne. Août à Décembre.

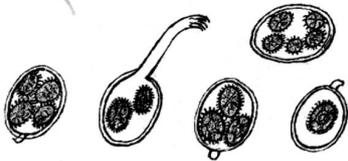
Jusqu'à présent rare chez nous.

Comestible recherché.



Bois de chêne, Abbaye de  
Fontaine-André et La Coudre.

9 Novembre 1916.



Asques sphériques-ovoïdes, stipités.  
62-70  $\mu$  x 58-68  
contenant 1-5 spores.



Spores ocracées-brunâtres, ellipsoïdes-subglobuleuses,  
réticulées-alvéolées.  
25-38 x 25-31  $\mu$ .

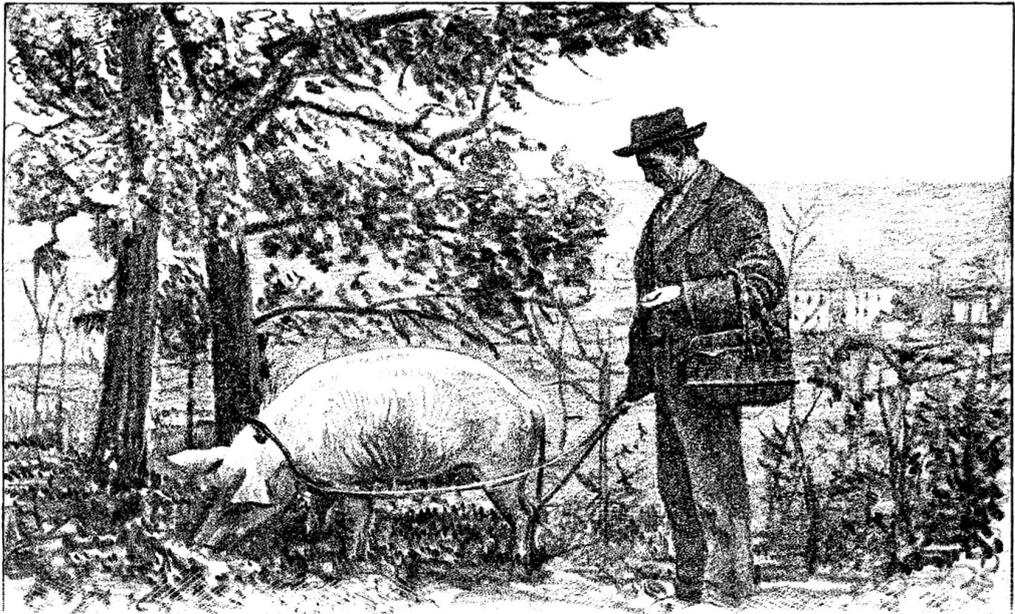
Les dimensions des spores varient suivant que les asques en contiennent une ou plusieurs.

Nous devons à l'amabilité de M. Sacot-Guillarmod, Inspecteur-forestier à St-Blaise, l'envoi d'une magnifique truffe comestible, récoltée le 9 Novembre 1916, dans un bois de chênes à l'Abbaye de Fontaine-André, territoire communal de La Coudre, près de Neuchâtel.

Ce bel exemplaire, que nous reproduisons ci-contre, est la première truffe comestible du canton de Neuchâtel que nous avons eu le plaisir de déterminer. C'est *Tuber aestivum*, Vittadini, dont les caractéristiques sont les suivantes :

« Fruit globuleux, de la grosseur d'une noix à celle du poing, brun-noir, couvert de verrues polygonales (diamants) de 2-10 mm. de côté, profondé-

ment séparées les unes des autres, crevassées - radiées, souvent finement striées en travers. Chair très parfumée, d'abord blanche, puis blanc jaune ocracé et enfin brunâtre, marbrée par des veines blanches tortillées. Asques sphériques-ovales, stipitées, mesurant 60-70  $\mu$  de long et 50-65  $\mu$  de large, contenant de 1 à 5



Paysan du Périgord à la recherche des truffes.

spores ocracées brunâtres, ellipsoïdes-globuleuses, réticulées-alvéolées, dont les dimensions varient entre 24-45  $\mu$  x 17-30  $\mu$ , suivant que les asques en contiennent une ou plusieurs. Croît en automne, d'Août à Décembre, à une profondeur moyenne dans la couche d'humus, sous les chênes, les hêtres, les frênes et les noisetiers. Comestible recherché.»

Nous ne pensons pas que l'exemplaire qui nous a été remis soit le premier qui ait été récolté dans le canton de Neuchâtel. Nous croyons par contre pouvoir affirmer que c'est le premier exemplaire neuchâtelois de *Tuber aestivum* dont l'identité est sûrement reconnue.

Plusieurs personnes nous disent avoir vu ou avoir récolté des truffes dans notre canton; cependant, il n'est pas possible, faute de renseignements suffisants, de savoir de quelles truffes il s'agit. Car il y a truffe et truffe, comme il y a fagot et fagot! S'agit-il même de véritables truffes, soit de champignons appartenant au genre *Tuber*? C'est possible, mais encore n'est-ce pas certain. Nous avons nous-même récolté ci et là des champignons souterrains qui étaient tout autre chose que des truffes, quoique appartenant à l'ordre important des Tubéracées de la classe des Ascomycètes. Il y a même des champignons souterrains dont quelques spécimens ont déjà été recueillis dans notre canton et sûrement déterminés, qui sont, au point de vue botanique, très distants des Tubéracées et appartiennent à l'ordre des Gastéromycètes (où se trouvent par exemple les « vesses de loup » bien connues), de la grande classe des Basidiomycètes.

Et si même les champignons souterrains récoltés par-ci par-là sont de véritables truffes comestibles, encore serait-il intéressant d'en connaître l'espèce, car *Tuber aestivum* n'est pas la seule espèce de truffe comestible pouvant se rencontrer chez nous.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il croît des truffes comestibles dans notre pays. La preuve en est faite.

Il n'en saurait du reste être autrement, car on en récolte dans les régions avoisinantes. On en trouve en effet en Savoie, où elles sont vendues sur le marché aux champignons de Genève; on en trouve dans la région d'Yverdon, dans les cantons de Fribourg et de Soleure, dans le Surra lernois, en Alsace, etc. Ainsi donc, il n'y a aucune raison pour que le canton de Neuchâtel n'en produise pas aussi et peut-être même abondamment. Seulement, jusqu'à présent du moins, ces produits de notre sous-sol passent inaperçus et il faut un véritable hasard pour les mettre à jour.

La cause de cette situation réside tout simplement dans le fait qu'il n'y a malheureusement pas dans le canton de Neuchâtel de propriétaires de chiens-truffiers ou de porcs-truffiers, ces animaux étant, comme on le sait, susceptibles d'être dressés pour la recherche de ces précieux champignons. En Savoie, à Yverdon et à Fribourg, il y a des chasseurs de truffes qui font des récoltes rémunératrices avec l'aide de chiens. En France, dans le Périgord notamment, la chasse aux truffes prend les proportions de véritables entreprises commerciales et se fait avec l'aide de porcs. Il suffirait certainement qu'un chercheur professionnel de truffes s'installe dans notre région pour que notre sol se montre aussi productif de ces précieux tubercules que les régions avoisinantes. Il est en tous cas regrettable de songer que chaque année de nombreux kilogrammes d'excellentes truffes, représentant une valeur marchande importante, pourrissent vraisemblablement sous terre et sont ainsi totalement perdues pour la consommation; sans compter qu'un chasseur de truffes mettrait peut-être la main sur des espèces rares ou nouvelles et enrichirait ainsi du même coup nos connaissances scientifiques sur cette branche si intéressante de la mycologie.

P. Konrad.

**Note de la Rédaction.** - Ses amateurs qui rencontreraient des champignons intéressants, tels que champignons souterrains, Discomycètes (Morilles rares, Helvelles, Pézizes) ou autres curiosités mycologiques, seraient bien avisés d'en faire parvenir quelques échantillons en bon état, si possible d'âges différents, à M. P. Konrad, géomètre, Président de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles.

## PLANTES SUBSISTANT ENCORE DES NATURALISATIONS DE FEU LE BARON DE BÜREN

Pour répondre au désir de M. H. Correvon, exprimé dans le Rameau de Sapin du 1<sup>er</sup> Mars, je vous adresse, M. le Rédacteur, la liste à peu près complète des plantes intéressantes qui se rencontrent entre Concise et Vaumarcus et que j'ai recueillies ces deux dernières années pour l'Herbier documentaire de la Section «Béroche» du Club Jurassien <sup>(1)</sup>. On trouvera dans cette liste tout ou à peu près tout ce qui subsiste des naturalisations de M. de Büren. Dans l'impossibilité de faire un triage certain, j'annote ainsi les noms des plantes citées:

**B** : Plantes provenant, sans doute possible, des naturalisations de M. de Büren.

**X** : Plantes qui, à ma connaissance, furent introduites par d'autres botanistes.

**?** : Plantes d'origine douteuse, mais probablement introduites par M. de Büren.

Les plantes sans annotation semblent spontanées ou subspontanées.

La nomenclature est celle de la Flore suisse de Schinz et Keller.

(1) Toujours, avec plaisir, envoyé en communication; s'adresser au Président de la Section «Béroche» du Club Jurassien, S<sup>r</sup>. Aubin (Neuch).

Asplenium ceterach, L.	Lathyrus latifolius
Asplenium adiantum nigrum, L. (ssp. nigrum) <b>B</b>	Geranium phaeum, L.
Adiantum capillus veneris, L.	<b>B</b> Geranium lucidum, L.
? <b>Vulpia Myuros</b> , L.	? <b>Oxalis stricta</b>
? <b>Festuca maritima</b> , L.	<b>B</b> <b>Impatiens parviflora</b> , D.C.
<b>B</b> <b>Agropyrum cristatum</b> , L.	<b>B</b> <b>Myrrhis odorata</b> , L.
<b>B</b> <b>Asphodelus luteus</b> , L.	<b>Bunium ferulaceum</b> , Roth et Sm.
<b>X</b> <b>Tulipa Didieri</b> , Tord.	? <b>Primula digenea</b> , Kern. (p. vulg. x elatior) Muret
<b>Muscari botryoides</b> , L.	<b>X</b> <b>Cyclamen neapolitanum</b> , Ten.
<b>Ophrys arachnites</b> (Scop.) Host.	<b>B</b> <b>Lysimachia punctata</b> , L.
<b>Ophrys apifera</b> , Huds.	<b>B</b> <b>Viola Wolfiana</b> , Becker
<b>Epipactis sessilifolia</b> , Peterm.	<b>Jasminum fruticans</b> , L.
<b>Spiranthes aestivalis</b>	<b>Blackstonia (Chlora) perfoliata</b> , Huds.
<b>B</b> <b>Polygonum cuspidatum</b> , Sieb. et Zucc.	<b>B</b> <b>Vinca major</b> , L.
<b>Amarantus albus</b> , L.	<b>B</b> <b>Symphitum asperum</b> , Lepéchin.
<b>B</b> <b>Cerastium tomentosum</b>	<b>B</b> <b>Scutellaria altissima</b> , L.
? <b>Erantis hiemalis</b> (L.) Salisb.	<b>B</b> <b>Scutellaria albida</b> , L.
<b>X</b> <b>Anemone Pulsatilla</b> , L.	<b>B</b> <b>Nepeta grandiflora</b> , M. Bieb.
<b>B</b> <b>Ranunculus illiricus</b> , L.	<b>B</b> <b>Lamium garganicum</b> , L.
<b>B</b> <b>Thalictrum minus</b> (groupe)-var. <b>Jacquianium</b> , Koch ?	<b>B</b> <b>Stachys lanatus</b> , Jacq.
<b>Glaucium flavum</b> , Crantz.	<b>B</b> <b>Salvia verticillata</b> , L.
<b>Iberis amara</b> , L.	? <b>Mentha spicata</b> , L.
<b>Brassica rapa</b> , L. - var. <b>campestris</b> .	<b>B</b> <b>Phlomis Russelliana</b> , Lag.
<b>Brassica elongata</b> , Ehrh. (ssp. <b>persica</b> , Boiss. et Hohenacker)	<b>B</b> <b>Scrofularia vernalis</b> , L.
<b>B</b> <b>Erisimum hieracifolium</b> ssp. <b>strictum</b> (Fl. Welt), Roug. et Fonc.	<b>Mimulus guttatus</b> , D.C.
<b>B</b> <b>Sedum dasyphyllum</b> , L.	<b>B</b> <b>Veronica peduncularis</b> , M. Bieb.
<b>B</b> <b>Sedum spurium</b> , M. Bieb.	<b>Orobranche Hederae</b> , Dubuy
<b>B</b> <b>Sedum hybridum</b> , L.	<b>B</b> <b>Chrysanthemum macrophyllum</b> , W.K.
<b>B</b> <b>Sedum ochroleucum</b> , Chaix.	<b>B</b> <b>Doronicum orientale</b> , Hoffm.
<b>B</b> <b>Sedum montanum</b> , Pers. Song.	<b>B</b> <b>Doronicum Pardialanches</b> , L.
<b>B</b> <b>Fragaria moschata</b> , Duchesne	<b>B</b> <b>Echinops sphaerocephalus</b> , L.
<b>B</b> <b>Potentilla geoides</b> , M. Bieb.	<b>B</b> <b>Echinops bannaticus</b> , Rochel.
<b>Mespilus germanica</b> , L.	<b>X</b> <b>Centaurea maculosa</b> , ssp. <b>rhenana</b> , Boireau
? <b>Colutea arborescens</b> , L.	? <b>Centaurea ochroleuca</b> , Willd.
<b>B</b> <b>Vicia roeana</b> , Reut., var. <b>blephericarpa</b> , Thellung.	? <b>Lactuca virosa</b> , L., variété à feuilles très divisées
? <b>Vicia tenuifolia</b> , Roth.	<b>B</b> <b>Hieracium lanatum</b> , Vill.
<b>Lathyrus aphaca</b> , L.	<b>B</b> <b>Hieracium amplexicaule</b> , L.

Se ne mentionne que pour mémoire les diverses espèces d'iris et les hemerocallis qui couvrent les murs de soutènement dans les vignes et le long des chemins et qui fleurissent jusque dans les broussailles. On trouve aussi entre Vaumarcus et la Raisse de nombreuses plantes ligneuses : conifères exotiques, mûriers, etc., plantés par M. de Buren. Sur le Mont-Aubert subsistent encore, plantés ou semés autrefois par lui : l'orpin bâtard, le joubarde des toits, le Vêlar à feuilles d'épersière, que j'y ai vu en 1913 et 1914 et, dit-on, Hacquetia epipactis que je n'ai pas su trouver.

On voit prospérer, dans des jardins, à la Raisse et à Concise, la pivoine officinale à fleur simple et l'hellébore vert qui ont été arrachés où M. de Buren les avait naturalisés.

S<sup>e</sup>. Aubin, 7 Mars 1916.

Armand Gaille, Clubiste de la Sect. « Béroche » du C.S.

## UNE EXCURSION BOTANIQUE EN PLEINE VILLE

L'École normale de Neuchâtel ne peut guère consacrer à des courses exclusivement botaniques, de temps à autre, que le samedi de dix heures à midi. Dans ces deux heures, il n'est pas possible de s'éloigner beaucoup de la ville et c'est dans ses environs immédiats que je conduis quelquefois les élèves de III<sup>e</sup> année. Il s'agit évidemment, dans ces courtes excursions, bien plus de faire connaissance avec la flore triviale que de pourchasser les plantes rares. Le 12 Juin 1915, nous parcourions les vastes terrains de remplissage qui à l'est de la ville s'étendent de l'église catholique jusque près de la tuilerie de la Maladière. Ses résultats de cette herborisation, presque en pleine ville, furent si curieux que huit jours plus tard nous la répétâmes.

La surface explorée a tout entière été gagnée sur le lac. A l'époque où nous étions encore élève des écoles, nous venions nous y baigner au pied même du Crêt. A peu de distance émergeait la Pierre-à-Mazel, tête de roche urgonienne. Avant la correction des eaux du Sura, elle formait un îlot pittoresque que les gamins aimaient à atteindre à la nage. Sa Pierre-à-Mazel restait entièrement entourée d'eau, même quand le lac atteignait son étiage, mais après les vastes travaux qui firent baisser le niveau de l'eau de 2<sup>m</sup>. 40 environ, elle fut rattachée à la rive par une grève caillouteuse, perdant ainsi beaucoup de son aspect pittoresque. Elle était récemment si bien enclavée et même enfoncée dans le terrain de remplissage qu'il a fallu, il y a trois ou quatre ans, pratiquer une fouille pour l'exhumer à nouveau et fixer son emplacement sur le plan du futur quartier qui l'envirollera. Nos édiles projettent, une fois ce quartier en construction, d'y créer un jardin public dont la Pierre-à-Mazel, surgissant au milieu d'une vasque; formerait le centre et rappellerait maints souvenirs aux vieux Neuchâtelois.

On sait que le quartier de l'Est s'étend sur un remplissage, assez rapidement créé par l'exploitation de la colline du Crêt Tacconnet qui fut, à l'exception de son extrémité occidentale, complètement rasée et dont les matériaux, descendus à l'aide d'un plan incliné, furent jetés au lac. Ses terrains dont il s'agit ici et qui prolongent ceux du quartier de l'Est, se sont au contraire édifiés peu à peu par l'incessant apport des matériaux de la décharge publique. Sur cette vaste surface, aride comme un désert, on avait déjà commencé le tracé de la rue qui, parallèlement au lac, passe au Sud de l'église catholique; le gros empierrement en était établi. Partout ailleurs, c'était un champ de décombres plus ou moins bouleversé, servant d'entrepôt aux matériaux de construction amenés par les barques du lac de Biènnne: graviers et galets de l'Arar, basalte pour les rues, sables et pavés, etc. Face au promontoire de la Tuilerie, ce sont les balayures qui peu à peu comblent l'échancrure encore existante, avec leur cortège de vieilles ferrailles et de toutes espèces de débris innombrables. Au Nord, s'élèvent une série de hangars plus ou moins délabrés voisinant avec des chantiers de tailleurs de pierre. Dans l'ensemble, le sol est d'une aridité absolue, ça et là, quelques dépôts de terre végétale forment des oasis envahis par une végétation folle.

(A suivre).

Aug. Dubois.

**Nota.** - La Table des Matières des années 1909 à 1916 paraîtra avec le N° 2 de 1917.